



Saint Pierre Bellevue, le 13 décembre 2021.

### COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h30 sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire.

Mesdames Brusson, Calvet et Coudert, Messieurs Nourrisseau, Binette, Bredier, Foucault et Dubois étaient présents.

Absent : Monsieur Polla

Secrétaire de séance : Madame Brusson.

#### ⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

#### ⇒ DETR : Achat d'un ordinateur pour le secrétariat

Une demande de subvention DETR 2022 à hauteur de 50 % va être déposée pour l'achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat, sur la base d'un devis de Cerig d'un montant de 1 099 € HT.

#### ⇒ DETR : Réfection des allées du cimetière de Saint Pierre Bellevue

Une demande de subvention DETR 2022 à hauteur de 35% pour la réfection des allées du haut du cimetière de Saint Pierre Bellevue va être déposée sur la base d'un devis de NGE d'un montant de 25 478,50 € HT. Le Conseil Municipal accepte de déposer la demande de subvention mais ne s'engage pas sur la réalisation effective des travaux. Il convient de revoir les deux propositions (NGE et Colas).

#### ⇒ QUESTIONS DIVERSES

- M. Binette réalisera mardi 14 décembre à 10h la réception des travaux de voirie réalisés par la Colas. M. Dubois demande que les élus soient informés du compte rendu de cette réunion.
- L'entreprise Barbarin (électricité) sera sur la commune mardi 14 décembre.
- Il n'y aura pas cette année de Noël des enfants à la salle polyvalente compte tenu de la situation sanitaire. La remise des cadeaux se fera directement auprès des familles.
- M.Dubois n'aurait pas reçu le mail envoyé par Mme Calvet informant les élus du choix de l'office de Tourisme de Bourgneuf (et non centre frais) pour la fourniture des colis des Aînés.
- Mme Coudert demande qu'une réunion soit organisée à la Prade concernant l'assainissement semi collectif qui avait été mis en place dans le village en 1984, afin de clarifier la situation.  
M. Bredier évoque l'idée de créer en régie (par l'embauche d'un agent ayant des compétences dans les travaux publics pour le remplacement de M. Biouloux) des systèmes d'épandage d'assainissement collectifs dans chaque village.
- M. Foucault demande si un représentant de la commune a participé à la réunion du Parc Naturel Régional de Millevaches qui a eu lieu le jeudi 09 décembre aux Plateaux Limousins. Il regrette que personne n'y soit allé. M.Bredier pense qu'il faudra que la question d'une éventuelle adhésion au PNR soit une nouvelle fois discutée.

- M.Bredier demande où en est le recrutement du nouvel agent technique. Plusieurs candidatures ont été reçues, aucun candidat n'a pour l'instant été rencontré. M. Nourrisseau indique qu'il recevra seul les candidats dans un premier temps et en cas de doute demandera avis au Conseil. M. Bredier demande à ce que les élus soient concertés. M. Nourrisseau rappelle que le choix du candidat relève de sa seule compétence.
- Un CDD de sept semaines va être signé avec M.Binette Lucas pour seconder M. Mafaity huit heures par semaine, sous réserve qu'il obtienne un accord de la DDT.